DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

nº 00.143

L'An Deux Mille, le 29 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

20 DECEMBRE 2000

20 DECEMBRE 2000

ETAIENT PRESENTS: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. BOISNARD représenté par M. GERMA

M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE M. DONZIER représenté par M. BUJARD

<u>ABSENTS-EXCUSES</u>: MM. GAVEN, ANGIBAUD, Melle ISENDICK, M. MALBOIS, M. POTENNEC.

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 25 Nombre de Votants : 28

M. COASSIN a été élu secrétaire de séance.

<u>OBJET</u>: Durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Régie Autonome du Port de ROYAN

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU l'avis favorable du conseil d'exploitation,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'arrêter comme suit la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Régie Autonome du Port de ROYAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 janvier 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS